



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football

Question écrite n° 37038

Texte de la question

Mme Danielle Auroi attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la composition du groupe de travail « Football durable » récemment créé. La création de ce groupe de travail symbolise la volonté du Gouvernement de faire face aux diverses crises qui traversent le football français professionnel et amateur et, selon ses termes, de renforcer « l'attractivité des clubs français ». Les menaces pesant notamment sur les clubs de football sont en effet multiples : dépendance aux droits de retransmission télévisuelle, augmentation exponentielle de la masse salariale, ou encore mise à l'écart croissante des classes populaires des stades de football par des hausses de tarifs ou par la programmation des matches à des horaires ne permettant pas aux supporters de se rendre au stade. Pour remédier à l'ensemble de ces crises, le groupe de travail a souhaité regrouper « tous les acteurs » du football français. Or une consultation de la liste des participants au groupe de travail « Football durable » permet de constater que ni les groupes de supporters, ni les spectateurs, ni les téléspectateurs n'y sont représentés. Alors que l'un des objectifs du groupe de travail est d'inciter les investisseurs à « s'engager », ces derniers ne le feront que si des spectateurs sont prêts à venir au stade pour faire vivre économiquement les clubs de football. De même, les téléspectateurs représentent d'un point de vue économique des audiences, qui sont revendues par la suite à des annonceurs publicitaires. Il semble donc que les (télé)spectateurs, nécessaires à la survie des clubs, ont également leur mot à dire dans le groupe de travail « Football durable ». Aussi, elle souhaite lui demander s'il est possible de reconsidérer la composition du groupe de travail « Football durable » afin d'y intégrer les supporters de clubs et les téléspectateurs.

Texte de la réponse

Le groupe de travail pour un modèle durable du football français a été constitué de manière à réunir l'ensemble des institutions du football et politiques ayant un rôle à jouer dans la définition et le respect des « règles du jeu » encadrant le fonctionnement du football. Il intègre également la dimension européenne et se propose de mélanger les points de vue et les expertises (institutions sportives, parlementaires, élus de collectivités, ministères du travail et de l'économie, présidents de clubs, syndicats de joueurs, d'entraîneurs, de clubs, experts...). Dans ce cadre, la représentation des supporters est un sujet délicat puisqu'il n'existe pas à ce jour dans le football français d'organisation nationale représentative. Cependant, la problématique du supportérisme sera portée au sein du groupe de travail par M. Nicolas HOURCADE, sociologue à l'École Centrale de Lyon, co-auteur en 2010 du livre Vert du supportérisme. Par ailleurs, la relation entretenue par les clubs avec leurs publics sera abordée dans le volet traitant de la responsabilité sociale et citoyenne du football professionnel.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Auroi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37038

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9421

Réponse publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11865